

DELTA DE L'OSO

LOCALISATION

D'une superficie de 114 ha, cette zone humide est située au nord-est de la ville de Porto-Vecchio, entre la baie du Stagnolu et l'anse de Tramulimacchia.

VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Il s'agit d'un site très fréquenté. Des activités touristiques sont présentes en périphérie (Hôtels, restaurants, campings). En ce qui concerne les activités sportives, une école de voile et un centre équestre y sont installés. A proximité des rives de l'Oso s'étendent quelques zones agricoles (pâturage essentiellement).



INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

Le delta de l'Oso présente un paysage unique en Corse, avec des formations végétales à salicornes vivaces (*Sarcocornia perennis*), à salicornes annuelles (*Salicornia europaea*), et un important pré salé à jonc maritime (*Juncus maritimus*) ainsi qu'une aulnaie résiduelle étendue et une petite partie estuarienne, habitat très rare en Corse. La mosaïque des habitats présents est remarquable : Un maquis bas occupe les anciennes dépressions et les collines fréquemment balayées par les incendies. Des pinèdes (essentiellement *Pinus pinaster*) occupent les hauteurs de la presqu'île de San Benedettu et les cordons littoraux des étangs de Stagnolu et de San Ciprianu. Des boisements de chêne liège (*Quercus suber*) occupent les terrains les moins humides tandis que des formations hygrophiles (essentiellement aulnaies) sont présentes dans les nombreuses dépressions. On remarquera en particulier la ripisylve de l'Oso, véritable forêt galerie qui marque le nord de la zone. Les étangs sont ceinturés de larges étendues de joncs, de scirpes et d'enganes à salicornes, végétaux halophyles marquant l'influence de la mer. Ils abritent par ailleurs des herbiers de phanérogames (*Zostera nana*, *Ruppia spiralis*, *Cymodocea nodosa*) et de characés.

On peut y observer la thapsie de Rouy (*Rouya polygama*), inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats, ainsi que l'iris faux sisyrhinque (*Gynandrisis sisyrhinchium*) et la pilulaire délicate (*Pilularia minuta*). Parmi les nombreuses espèces faunistiques qui fréquentent la zone humide, on peut citer l'aphanius de Corse (*Aphanius fasciatus*), la tortue cistude (*Emys orbicularis*), ainsi que la tortue d'Hermann (*Testudo hermannii*).

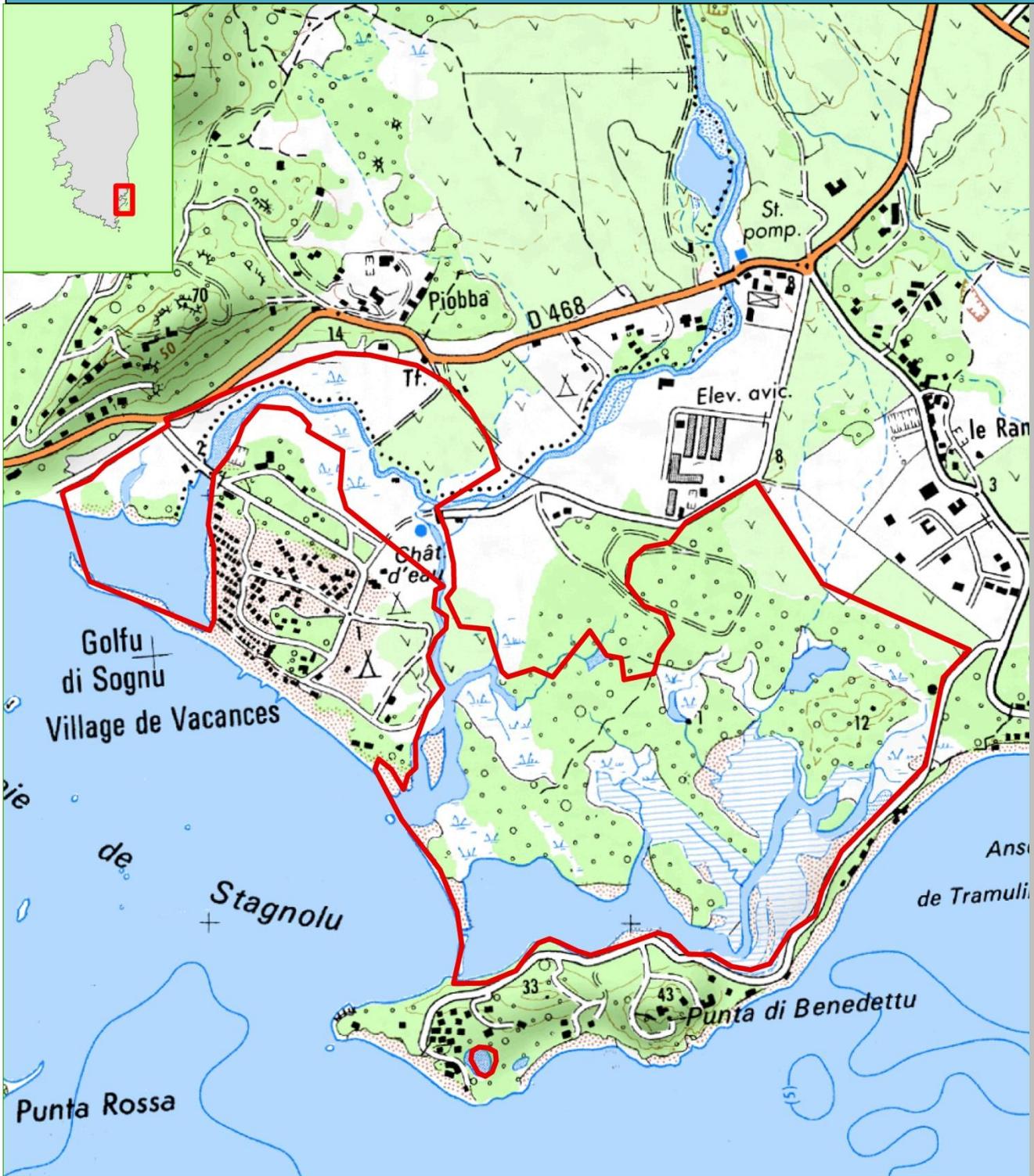
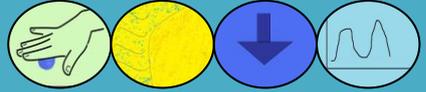
BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Urbanisation croissante sur le bassin versant.
- Rejets d'eaux usées mal maîtrisés.
- Nuisances liées à la surfréquentation et au piétinement.
- Comblement, assèchement, drainage.
- Risque d'Incendie.
- Développement d'espèces envahissantes.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Amélioration des connaissances (faune/flore, suivis scientifiques, fonctionnement de la zone humide, suivi de la qualité de l'eau...).
- Sensibilisation du public.
- Gestion courante du site (maintenance, surveillance, nettoyage,...).
- Restauration des habitats dégradés.
- Protection contre les incendies.

DELTA DE L'OSO



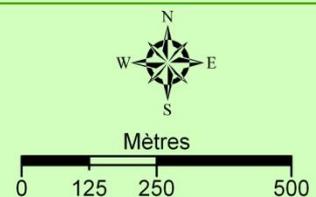
L
·
E
X
T
R
E
M
E
-
S
U
D

DELTA DE L'OSO, PUNTA DI BENEDETTU ET MURA DELL'UNDA



LÉGENDE

 Périmètre de la zone humide



Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

EMBOUCHURE DU STABIACCIU

LOCALISATION

Situé sur la commune de Porto-Vecchio, cette zone humide s'étend sur une superficie de 215,402 ha et correspond à la terminaison de la plaine alluviale d'un complexe fluvial. Le nom *Stabiacciu* est donné uniquement au cours terminal de ce complexe, en aval du confluent avec le ruisseau de Bala. La faible profondeur à l'embouchure a permis l'installation de deltas par accumulation de sables alluvionnaires. La majeure partie du site appartient à des propriétaires privés.



VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Il s'agit d'un site fréquenté par quelques promeneurs. Des quads et 4x4 fréquentent les dunes, entraînant des dégradations importantes. Un éleveur bovin et deux éleveurs de chevaux sont présents sur la zone humide. La chasse et la pêche y sont également pratiquées en fonction des saisons.

INTÉRÊT PATRIMONIAL MAJEUR

Cette zone abrite des habitats naturels divers et variés, dont 3 habitats prioritaires de la Directive Habitats. Il s'agit des dunes avec forêt à pins parasols (*Pinus pinea*) et pin maritime (*Pinus pinaster*), des mares temporaires méditerranéennes et des dunes littorales à genévriers (*Juniperus sp.*).

On peut y observer de nombreuses espèces végétales, dont certaines inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats, comme la thapsie de Rouy (*Rouya polygama*), ainsi que le silène velouté (*Silene velutina*). On peut également citer l'euphorbe peplis (*Euphorbia peplis*) et la renoncule de Revelière (*Ranunculus revelieri*), deux espèces menacées. Parmi les nombreuses espèces faunistiques qui fréquentent la zone humide, on peut citer l'aphanias de Corse (*Aphanius fasciatus*), la tortue cistude (*Emys orbicularis*), ainsi que la tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*). L'avifaune est représentée par l'échasse blanche (*Himantopus himantopus*), le flamant rose (*Phoenicopterus ruber*), le héron pourpré (*Ardea purpurea*), le héron cendré (*Ardea cinerea*), et l'aigrette garzette (*Egretta garzetta*).

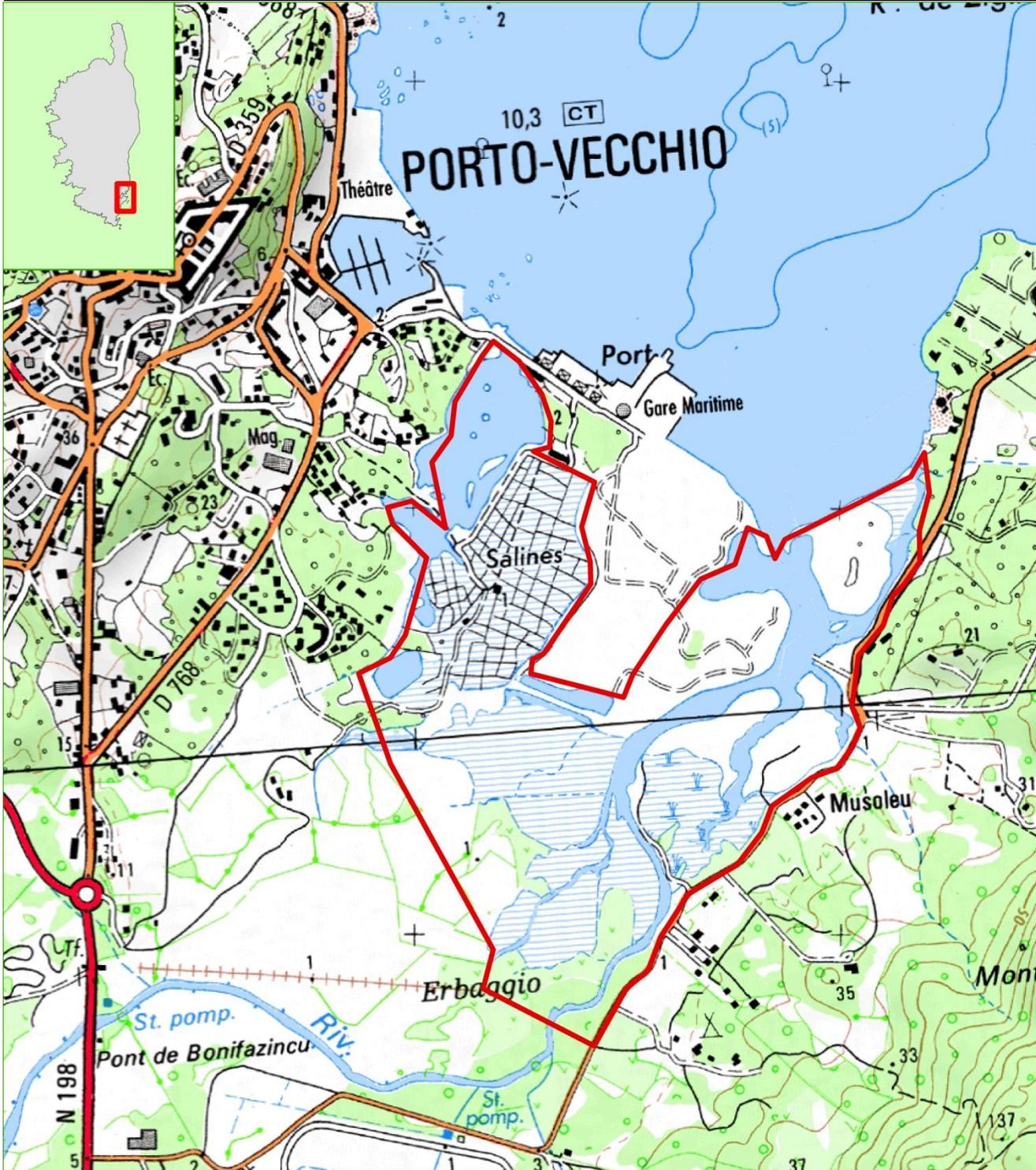
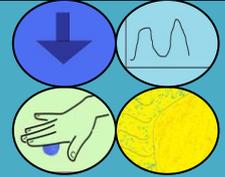
BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Urbanisation croissante sur le bassin versant.
- Rejets d'eaux usées mal maîtrisés.
- Modification du fonctionnement hydrologique (Comblement, assèchement, drainage).
- Risque d'Incendie.
- Restaurations des habitats dégradés.
- Dépôts de déchets.
- Développement d'espèces envahissantes.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Amélioration des connaissances (faune/flore, suivis scientifiques, fonctionnement de la zone humide, suivi de la qualité de l'eau...).
- Sensibilisation du public.
- Gestion courante du site (maintenance, surveillance, nettoyage,...).
- Protection contre les incendies.

EMBOUCHURE DU STABIACCIU



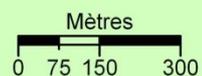
L
·
E
X
T
R
E
M
E
-
S
U
D

EMBOUCHURE DU STABIACCIU



LÉGENDE

 Périmètre de la zone humide



Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

ETANGS DU GOLFE DE PINARELLU

LOCALISATION

Située sur la commune de Zonza, cette zone humide se compose de 3 étangs : Sainte Barbe, Padulatu et Padulu Tortu. Le Conservatoire Du Littoral est le propriétaire d'une partie de l'étang de Padulatu, le reste du site est situé sur des propriétés privées. Le Conseil général de Corse-du-Sud gère la partie appartenant au CDL. Des actions de surveillance et de nettoyage sont organisées tout au long de l'année. Des actions spécifiques sur la gestion de la zone humide sont en cours de réflexion.



VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

En bordure du littoral, proche de nombreux lotissements et campings, ce site est très fréquenté. Le tourisme constitue une activité importante de la zone et côtoie ainsi le pastoralisme. On a un pâturage extensif de bovins et même la présence d'un élevage porcin à proximité de la zone humide. La chasse est également pratiquée.

INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

C'est un ensemble d'habitats très variés : zones humides littorales, dunes à genévriers et pinèdes littorales, qui sont favorables à de nombreuses espèces végétales et animales.

La flore y est riche et variée avec notamment 117 espèces végétales dont le tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*), protégé au niveau national. Il s'agit également d'un site privilégié pour l'avifaune, où 67 espèces sont recensées. La cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) sont également présentes.

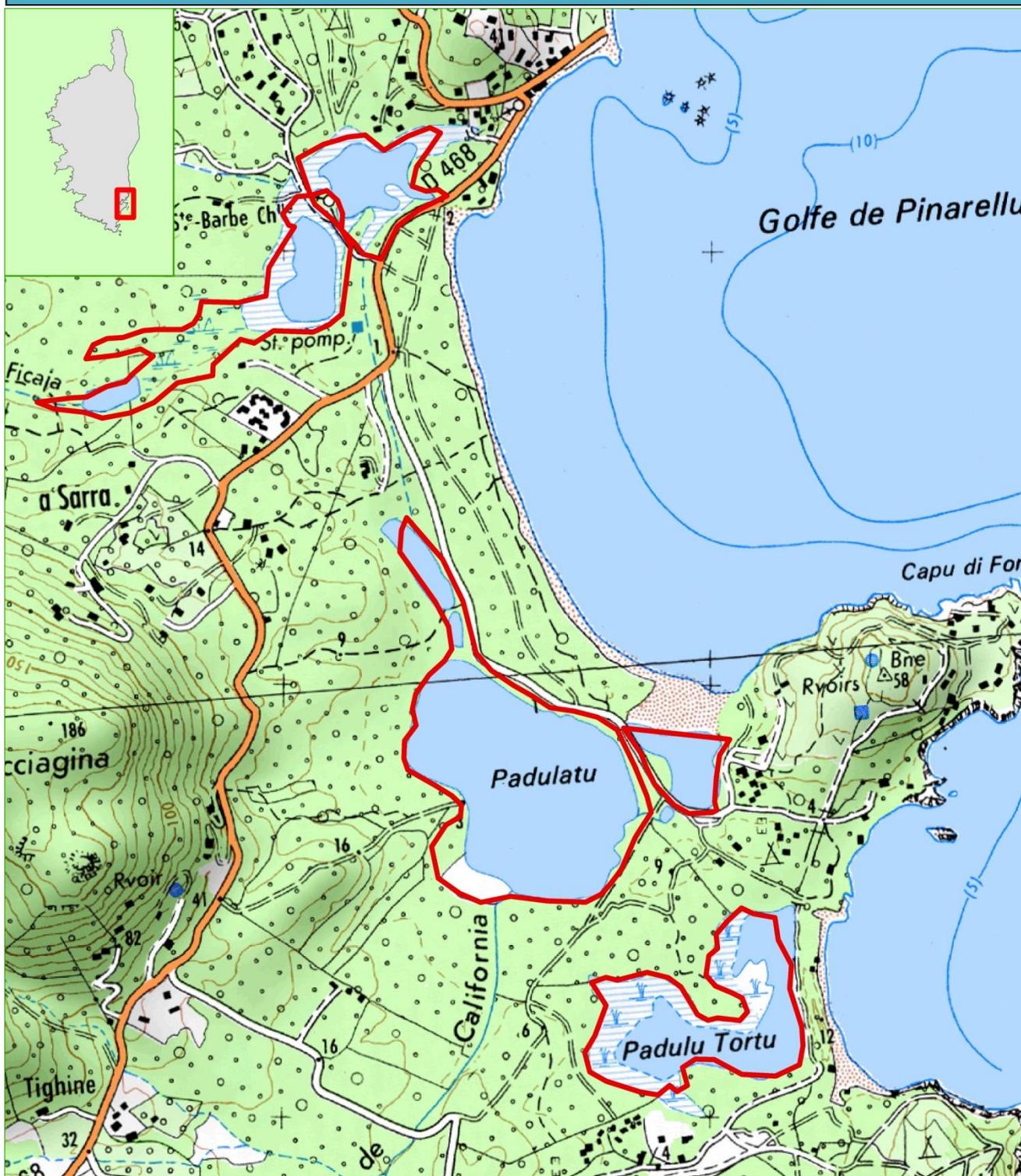
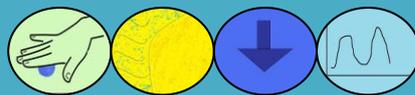
BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Urbanisation.
- Nuisances liées à la surfréquentation et au piétinement.
- Comblement, assèchement, drainage.
- Incendie (un incendie a détruit une grande partie du site en 1992).
- Développement d'espèces envahissantes.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Amélioration des connaissances (faune/flore, suivis scientifiques, fonctionnement de la zone humide...).
- Sensibilisation du public.
- Encadrements des activités humaines.
- Gestion courante du site (maintenance, police de la nature, entretien du grau...).

ETANGS DU GOLFE DE PINARELLU DE PINARELLU



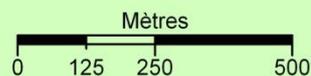
L
·
E
X
T
R
E
M
E
-
S
U
D

ETANGS DU GOLFE DE PINARELLU



LÉGENDE

 Périmètre de la zone humide



Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

ETANG ET ZONE HUMIDE D'ARASO

LOCALISATION

L'étang et la zone humide d'Araso, situés sur les communes de Lecci et de Zonza, couvrent une superficie de 74,34 ha, dont la moitié est propriété du Conservatoire du Littoral (CdL). Le Conseil Général de Corse-du-Sud gère la partie appartenant au CDL. Des actions de surveillance et de nettoyage sont organisées tout au long de l'année. Des actions spécifiques sur la gestion de la zone humide sont en cours de réflexion.



VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Avec son paysage magnifique et sa proximité avec San Ciprianu cette zone humide est un lieu très touristique. Les activités de chasse et de pêche sont également pratiquées.

INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

La flore se compose de 217 espèces différentes dont de nombreuses espèces protégées aux niveaux national et régional comme l'euphorbe péplis (*Euphorbia peplis*), inscrite au livre rouge des espèces menacées.

L'étang et la zone humide d'Araso servent d'étape migratoire et d'aire de reproduction pour 27 espèces d'oiseaux dont la sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), le héron cendré (*Ardea cinerea*) et l'engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), espèce inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux de l'Union Européenne. Ce site abrite également des reptiles et amphibiens protégés par la Directive Habitat notamment la cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et la rainette sarde (*Hyla sarda*). On rencontre dans l'étang l'Aphanius de Corse (*Aphanius fasciatus*), un petit poisson endémique, caractéristique de ce type de milieu.

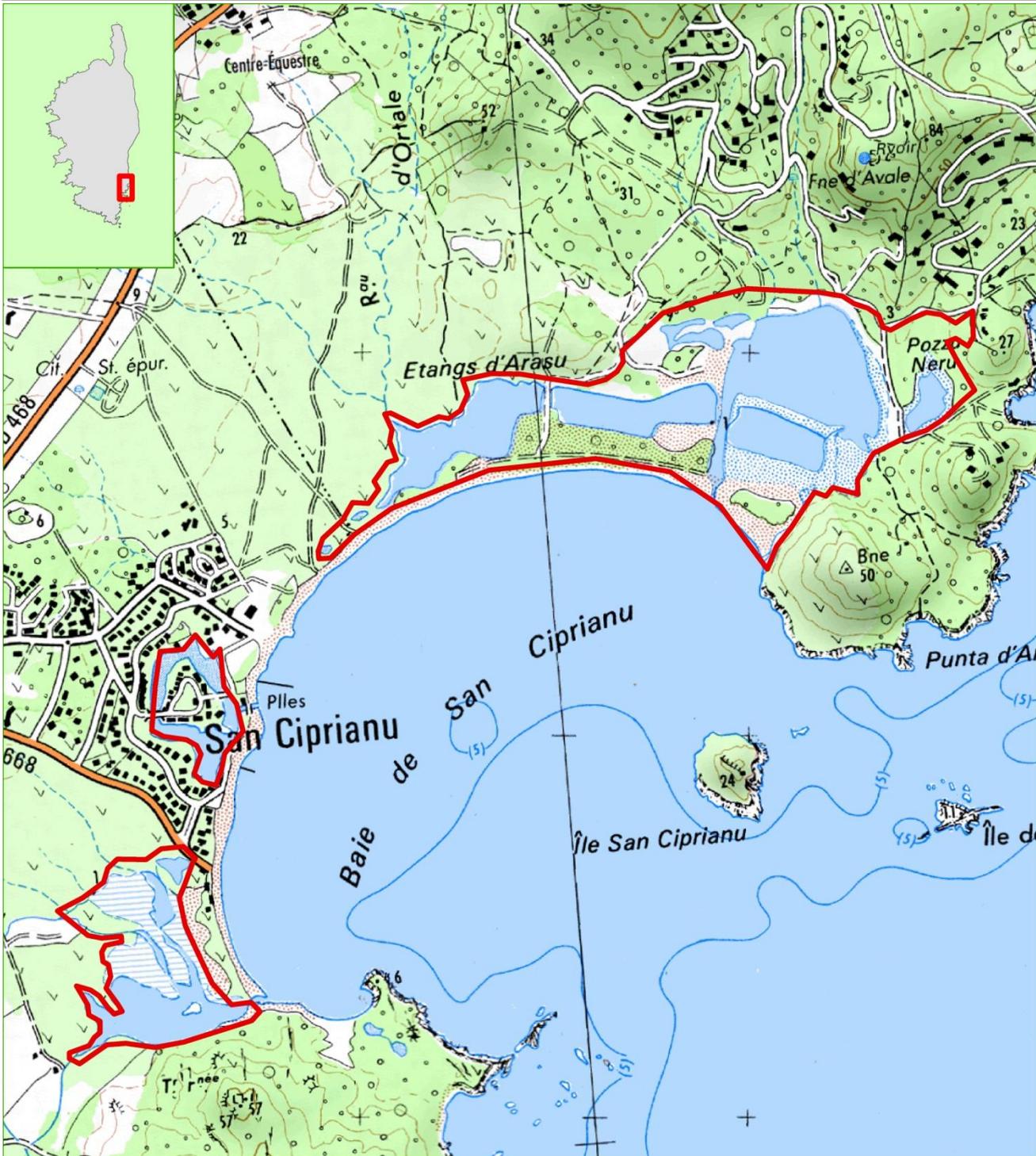
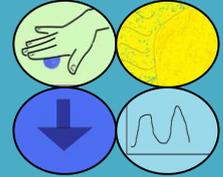
BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Fréquentation en hausse.
- Circulation de véhicules motorisés.
- Risque d'incendie.
- Rejets d'eaux usées.
- Urbanisation croissante sur le bassin versant.
- Introduction d'espèces invasives.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Rétablir la physionomie initiale du site avec une communication entre les bassins (suppression des digues).
- Entretien du grau.
- Encadrement des activités humaines (limiter le piétinement, la circulation des véhicules sur les zones sensibles,...).
- Amélioration des connaissances (faune/flore, fonctionnement hydrologique,...).
- Sensibilisation du public (entretien du site, panneaux d'information,...).

ETANG ET ZONE HUMIDE D'ARASO



L
·
E
X
T
R
E
M
E
-
S
U
D

ETANG ET ZONE HUMIDE D'ARASO



LÉGENDE

 Périmètre de la zone humide



Mètres



Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

ZONE HUMIDE DE L'OVU SANTU



LOCALISATION

Située sur la commune de Zonza, sa superficie est de 18,39 ha. Le Conservatoire Du Littoral est en partie propriétaire du site et l'autre partie est privée. Le Conseil général de Corse-du-Sud gère la partie appartenant au Conservatoire. Des actions de surveillance et de nettoyage sont organisées tout au long de l'année. Des actions spécifiques sur la gestion de la zone humide sont en cours de réflexion. Dernière zone humide avant l'étang de Palo au Nord, cette zone humide jouit d'une position stratégique dans la migration de l'avifaune.

VALEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le site présente une forte valeur paysagère. On trouve cependant une ancienne décharge sur la rive sud de la zone humide. Les activités autour du site sont diverses, le tourisme avec la rive sud du Cavu aménagée spécialement pour cela. L'extraction de sédiments sur le lido est aujourd'hui abandonnée. Au niveau de la zone humide en elle-même, la chasse est pratiquée.

INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

Ce site est favorable à de nombreuses espèces végétales, dont le Tamaris d'Afrique (*Tamarix africana*), protégé au niveau national. L'avifaune est représentative des zones humides littorales, avec notamment le héron pourpré (*Ardea purpurea*) mais également le foulque macroule (*Fulica atra*), le butor blongios (*Ixobrychus minutus*) et le martin-pêcheur (*Alcedo atthis*).

Deux espèces d'amphibiens ont été recensés : le discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*) et le crapaud vert (*Bufo viridis*). La cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) et la tortue d'Hermann (*Testudo hermannii*) sont également présentes, de même que la couleuvre à collier (*Natrix natrix*).

BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Incendie.
- Dépôt de matériaux et d'ordures.
- Urbanisation croissante sur le bassin versant.
- Rejets d'eaux usées.
- Pression de chasse, braconnage.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

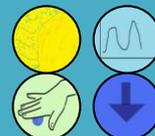
- Amélioration des connaissances (faune/flore, suivis scientifiques, fonctionnement hydrologique,...).
- Gestion des milieux naturels en faveur de l'avifaune présente.
- Maintien de la biodiversité du site.
- Nettoyage et restauration du site.
- Sensibilisation du public.

E
X
T
R
E
M
E

S
U
D



ZONE HUMIDE DE L'OVU SANTU



E
X
T
R
E
M
E

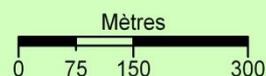
S
U
D

ETANG DE L'OVU SANTU



LÉGENDE

 Périmètre de la zone humide



Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010

ZONE HUMIDE DE L'ARBITRU

LOCALISATION

Située sur la commune de Pianotolli Caldarellu, cette zone humide s'étend sur 3,78 ha. Une partie du site appartient au Conseil Général de la Corse du Sud, le reste à des propriétaires privés. Le Conseil Général de Corse du Sud assure la gestion du site.



VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Grace à son paysage c'est un lieu privilégié pour le tourisme et les loisirs. Traditionnellement on y pratique la chasse. L'accès difficile limite la fréquentation hors saison estivale. Une vingtaine de voiliers viennent mouiller dans l'anse. Elle fait partie des zones où le pastoralisme est toujours présent. Le secteur est chassé.

INTERET PATRIMONIAL MAJEUR

Cette zone humide abrite une grande diversité floristique. On peut y découvrir 131 espèces végétales différentes, dont la cresse de Crête (*Cressa cretica*), rare en Corse et menacée.

Etape migratoire et zone de reproduction, cet endroit est un refuge pour l'avifaune notamment pour la pipit rousseline (*Anthus campestris*), le héron cendré (*Ardea cinerea*), le bécasseau sanderling (*Calidris alba*), la bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*), le gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), le busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), la bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), le chevalier sylvain (*Tringa glareol*) et l'aigrette garzette (*Egretta garzetta*).

Pour ce qui est des amphibiens sont présents le Crapaud vert (*Bufo viridis*) et la rainette sarde (*Hyla sarda*) (endémique cyrno-sarde), tous deux protégés.

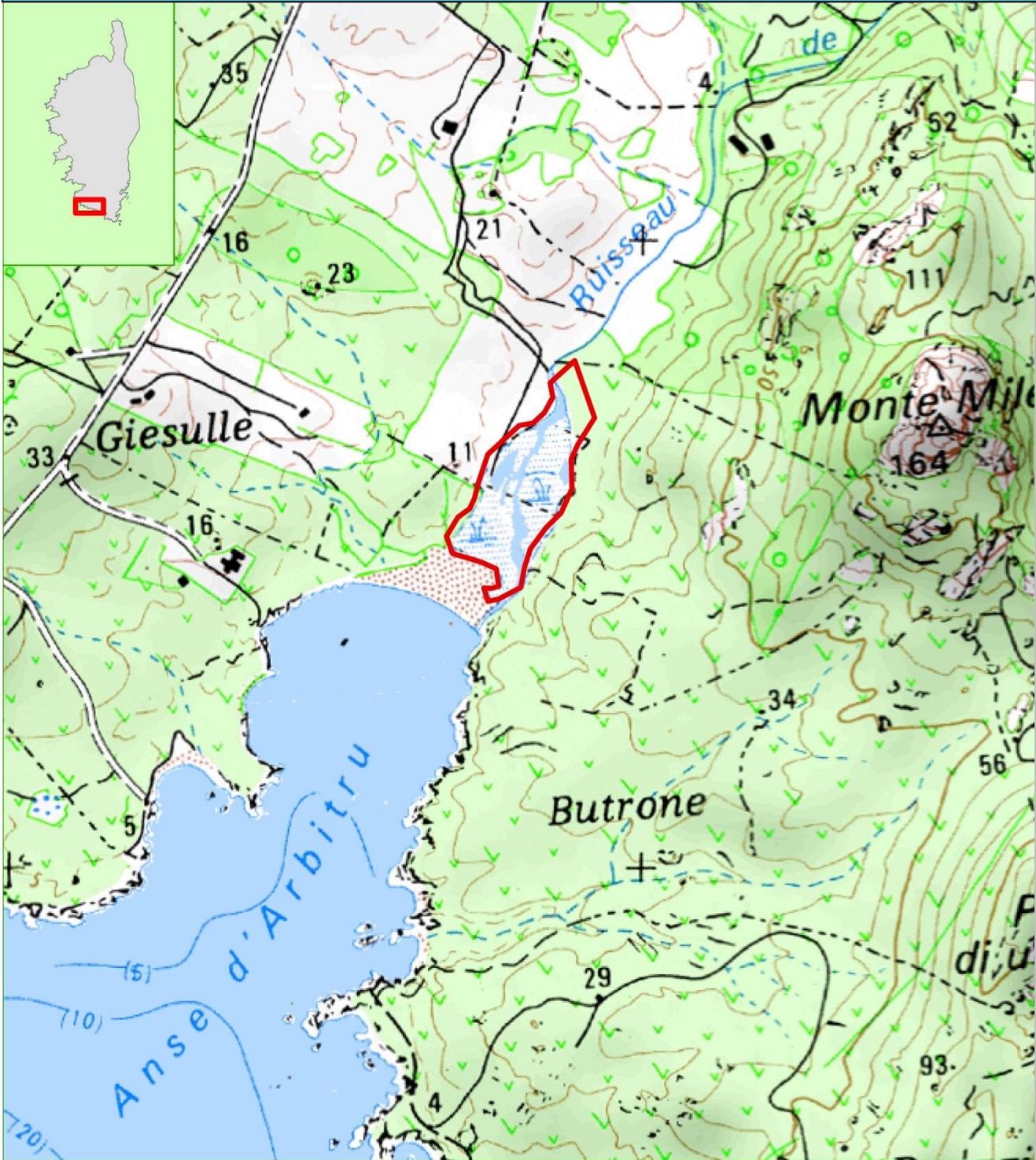
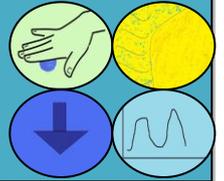
BILAN DES MENACES ET DES FACTEURS INFLUENCANT LA ZONE

- Dépôt d'ordures.
- Risque d'incendie.
- Dégradation de la qualité de l'eau (rejets d'eaux usées non maîtrisés et pratiques agricoles sur le bassin versant).
- Circulation de véhicules.

ORIENTATIONS D'ACTIONS

- Amélioration des connaissances (faune/flore, fonctionnement hydrologique,...).
- Sensibilisation du public.
- Entretien et surveillance du site.

ZONE HUMIDE DE L'ARBITRU



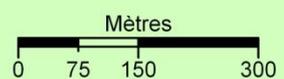
L
·
E
X
T
R
E
M
E
-
S
U
D

ZONE HUMIDE DE L'ARBITRU



LÉGENDE

 Périmètre de la zone humide



Sources : OEC - © IGN

Mise à jour Octobre 2010